REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AEROPORTS DE MADAGASCAR

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 26/033/ADEMA/DG/SPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite â l'Avis Général de Passation des Marchés publics dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **25/07/2026** et .

2. Le **AEROPORTS DE MADAGASCAR** sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir
" Fourniture d'agents extincteurs : poudre ABC (a priori) ". Les Fournitures sont réparties en lot unique. Les Fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable. .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics en ses articles 35 , 63 et 67 en vue de la passation de marché « Contrat-cadre » conclu prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : ANDRIANIAINA Jean Germain
- Fonction: Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse: Zone Aviation Gale - Ivato Aoport
- E-mail:

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version éléctronique, doit êtres retiré auprès du AEROPORTS DE MADAGASCAR, Biment Sie - Ivato moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2 ème Paiement à effectuer auprès de AEROPORTS DE MADAGASCAR, Biment Sie - Ivato.
- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

6. Les plis devront parvenir à au bureau du secrariat de la Direction Gale ADEMA - Ivato au plus tard le 06/10/2026à11 H 00 Min locales et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: deux millions cinq cent mille Ariary (Ar2 500 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque au nom du AEROPORTS DE MADAGASCAR - ADEMA S.A. et versé au trésor public.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à ..... Le 02/09/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS